



L'info

RETRAITÉS PRÉRETRAITÉS

AVRIL 2025 - N°83

SOMMAIRE

01 ÉDITO

02/03 INFORMATION PRATIQUE

- Activités sociales pour les postiers retraités- Où en sommes-nous ?
- Dates limites des déclarations des revenus 2024

04/05 INFORMATION SANTÉ

- Zona, la vaccination contre le virus évolue !
- Au menu : des plastiques !

06/07 PROBLÈME DE SOCIÉTÉ

- « C'est pas Versailles ici ! » les émissions de CO2 des jets privés ont bondi de 46 % en quatre ans

08 MILITANTS DISPARUS

- Hommages à Francis Fievez, Jean Martineau et Jean-Bernard Fourgassie

Directeur de la publication

► GÉRARD ALBESSART

Rédacteur en chef

► RAYMOND DENOYELLE

Rédaction

► PIERRE FILLAUD

► ANDRÉ DESLOGES

► JEAN-PIERRE BORIE

► JACQUES PITIOT

► JEAN-CLAUDE BRETON

► JEAN-LUC BURGAIN

► CHRISTIANE CHAPARD

► JEAN-MATHIEU CANNICIONI

Pour conserver nos conquêtes sociales, battons-nous !

En mars 2022, nous écrivions, à propos du conflit ukrainien, « Le 21^{ème} siècle serait-il devenu insensé et dénué d'humanité ? Cette belligérance... ne sera pas sans conséquences pour notre économie et nos conditions de vie ».

Trois ans après, la conjoncture économique et internationale est de plus en plus antagonique et austère. Comme le disait Coluche « cette année, c'était très bien, l'année prochaine ce sera pire... » !

En accord avec le discours alarmiste de notre Président sur la conjoncture actuelle (nous serions entrés dans une économie de guerre), les « va-t-en guerre » nous expliquent que, face à la menace qui pèse sur la sécurité du pays, au décrochage de la dette publique (+ 1 300 Mds d'€ depuis 2017), il faut trouver 40 Mds d'euros afin de ramener le déficit public à 4,6 % en 2026.

Pour Force Ouvrière, ni les retraités, ni les salariés ne sont responsables de la dérive budgétaire. Le déficit ne provient pas d'une hausse incontrôlée des dépenses publiques mais bien d'une baisse des recettes due, principalement, à une politique dans l'intérêt exclusif des grandes entreprises (baisses d'impôts) et des plus riches (suppression de l'ISF).

La difficulté de la période est un argument spécieux. En 1945, la France, dévastée, se relevait à peine de cinq années de guerre. Son PIB avoisinait seulement les 10 milliards d'euros. C'est dans ce contexte difficile mais dans un esprit de solidarité, de progrès social, que, entre autres, la Sécurité Sociale, pensée par le Conseil National de la Résistance, a été créée.

80 ans plus tard, notre modèle social a fait ses preuves et a su, malgré les crises économiques, sociales et sanitaires qu'il a traversées, prouver son efficacité et maintenir la solidarité entre les citoyens. Aujourd'hui, alors que notre PIB se situe autour des 3 000 milliards d'euros, soit 300 fois plus qu'en 1945, nos politiques, économistes et autres influenceurs cathodiques nous assènent que cet idéal n'est plus viable... qu'il ne colle plus aux impératifs économiques imposés par les marchés financiers !

Les notions de services publics, d'égalité et de solidarité sont jugées atypiques, inutiles et dépassés par les chantages de cette idéologie. De fait, c'est l'essence même de notre triptyque républicain « liberté, égalité, fraternité » qui est menacée !

Dans ce plan d'austérité annoncée, il n'est nullement question de mettre à contribution les plus riches, de s'interroger sur le niveau des aides (200 Mds d'euros) et autres exonérations sociales accordées aux entreprises (77 Mds en 2025) sans aucun contrôle ou obligation de résultat, de s'attaquer sérieusement à l'évasion fiscale estimée à plus de 80 Mds !

Force Ouvrière n'accepte pas que les retraités, les salariés, voient leurs droits, leurs conditions de vie et leurs conquêtes sociales sacrifiés au nom de la finance ou d'une soi-disant économie de guerre !

Plus que jamais, nous devons nous battre ! C'est ensemble que nous pouvons combattre les inégalités et défendre notre droit à vivre décemment.

Gérard Albessart

ACTIVITÉS SOCIALES POUR LES POSTIERS RETRAITÉS

Où en sommes-nous ?

HISTORIQUE

Pendant plus de trente ans, la politique de l'action sociale de La Poste a été gérée par le Conseil d'Orientation et de Gestion des Activités Sociales de La Poste (COGAS). Cette dernière s'est appuyée sur une forte participation des organisations syndicales représentatives, dont FO Com, et des associations du COGAS pour définir les offres et prestations, la gestion et le contrôle des activités sociales.

ÉVOLUTION : CRÉATION DES CSE (octobre 2024)

En application des ordonnances Macron de 2017, la Loi de 2022, instaurant les Comités Sociaux et Économiques (CSE) au sein de La Poste, a conduit, fin 2024, à la création de 32 CSE et 1 CSE Central (CSEC). Les CSE constituent désormais le périmètre légal de la représentativité du personnel. Dans ce cadre, l'organisation des Activités Sociales et Culturelles (ASC) dévolue au COGAS a pris fin en novembre 2024. De par la Loi, cette mission est confiée aux CSE.

2025, la période Transitoire !

Au travers de l'accord ASC, FO Com, ainsi que les autres signataires, s'est attachée à garantir la continuité des ASC aux bénéficiaires des postiers, actifs comme retraités. Ils ont réaffirmé la nécessité d'accompagner de manière progressive cette évolution en instituant une gestion, de fait, par La Poste, faisant de 2025 une année de transition. Cette transition permet de maintenir l'offre actuelle des activités sociales, dans le cadre d'une délégation de gestion avec les budgets y afférents.

Dans cette année de transition, l'offre et les prestations, pour les retraités, ne changent pas. Vous trouverez ci-dessous les principales :

- **Carte retraité** : demande à la DNAS, via le n° vert: **0800 000 505**

- **Offre sport** : si activité auprès des associations historiques du COGAS (ex : ASPTT), téléphoner au n° vert précité, envoi d'un document papier à remplir.
- **Offre loisirs et vacances** :
 - Toulousins => la carte adhérent de 15 € /an permet d'accéder à toute l'offre, à prix négociés de Toulousins, téléphone : **01 44 06 45 45**
 - Azureva => offre des tarifs préférentiels aux postiers retraités, réduction allant de 16 % à 30 % suivant le Quotient Familial.
N° Tél pour plus de renseignements : **0806 804 060**
- **Offre solidarité** : essentiellement par les offres et les aides des associations de la solidarité comme ATHA, APCLD, AFEH.
 - Pour tout conseil, contactez le guichet des aidants, téléphone **01 78 16 14 27**
- **Offre Restauration** : le postier retraité contacte le gérant du RIE (uniquement les RIE associatifs et du prestataire). Les RIE sous convention avec La Poste sont réservées aux postiers actifs.
 - Le gérant vérifie auprès de la direction de la restauration la qualité de retraité du demandeur. Ensuite, un badge personnel lui est remis,

permettant de se restaurer dans les RIE autorisés au tarif postier aidé et, suivant les cas, avec aide complémentaire (ristourne).

À SAVOIR

actuellement le Portail Malin est toujours accessible à tous. Retrouvez toutes les prestations et offres, notamment les aides pécuniaires, les prestations pour les enfants de retraités... via le lien internet :

<https://www.portail-malin.com/>

Nom d'utilisateur : offre

Mot de passe : sociale

Et demain, quel avenir pour les activités sociales offertes aux retraités ?

Le futur des ASC est dans les mains des nouveaux élus de chaque CSE et du CSEC. Ils auront, en 2025, la responsabilité de bâtir la nouvelle offre sociale de 2026 ! Dans ce contexte, la question est cruciale, quelle sera, à partir de 2026, la place des retraités dans ces futures orientations sociales ?

Force Ouvrière entend poursuivre son action pour défendre et préserver au mieux les intérêts des postiers retraités ! Nous ne manquons pas de vous tenir informés, dans un prochain article, de nos revendications.

DATES LIMITES DES DÉCLARATIONS DES REVENUS DE 2024

La déclaration des revenus en ligne (internet), pour l'année 2024 sera possible dès le 10 avril 2025. Les déclarations papier préremplies seront envoyées entre le 28 mars et le 24 avril 2025.

LES DATES LIMITES POUR LA TRANSMISSION DE VOTRE DÉCLARATION SONT LES SUIVANTES :

1. Pour la déclaration par internet, en fonction du numéro de votre département :

- ▶ Le 22 mai 2025 à 23h59 : départements du n° 1 au 19 et non résidents ;
- ▶ Le 28 mai 2025 à 23h59 : départements du n° 20 à 54 ;
- ▶ Le 5 juin 2025 à 23h59 : départements du n° 55 à 974/976.

2. Pour la déclaration papier :

Quel que soit le département (y compris les français résidant à l'étranger), la date limite est fixée au mardi 20 mai 2025 (vous pouvez vous procurer le formulaire de déclaration « imprimé 2042 » auprès du centre des impôts de votre domicile).

La déclaration papier est réservée aux personnes non équipées d'un accès à internet, rencontrant des difficultés à utiliser correctement le service ou ayant manifesté leur volonté de la recevoir. Les personnes résidant dans une zone blanche (aucun service mobile disponible) pourront envoyer leur déclaration papier jusqu'au 31 décembre.

BESOIN D'UNE AIDE, N'HÉSITÉS PAS À CONTACTER « SOS IMPÔTS », UN SERVICE DE LA CONFÉDÉRATION FORCE OUVRIÈRE QUI, DU SAMEDI 12 MAI AU VENDREDI 16 MAI 2025, DE 09H À 12 H ET DE 14H À 17H, RÉPONDRA À VOS QUESTIONS PAR :

- TÉLÉPHONE : 01 40 52 84 00
- MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE (INTERNET) : foimpot@force-ouvriere.fr



ZONA, LA VACCINATION CONTRE CE VIRUS ÉVOLUE !



Le zona est une maladie infectieuse virale qui se caractérise souvent par de fortes douleurs et l'apparition au niveau du thorax (environ la moitié des cas), au cou, au visage ou à l'abdomen et, éventuellement, sur les organes génitaux, de petits boutons, dénommés vésicules, pouvant occasionner des démangeaisons.

En France, sur la population des 60 ans et plus, on recense 5 à 10 cas de Zona pour 1 000 personnes. Jusqu'à présent la vaccination n'était recommandée que pour les gens âgés de 65 à 74 ans inclus.

En 2024, un nouveau vaccin le Shingrix a été autorisé en remplacement du Zostovax. Mais ce nouveau venu n'était disponible que dans certains centres hospitaliers, seulement remboursé à 30% de son prix et sous certaines conditions.

Depuis le 14 décembre 2024, ce vaccin est remboursé à hauteur 65%* par la sécurité sociale et concerne une population plus large :

- les personnes de 65 ans et plus ;
- celles de 18 ans et plus qui sont immunodéprimées (dont le système immunitaire est défaillant en raison de pathologies innées).

La vaccination peut être réalisée par un médecin, en pharmacie, à l'hôpital ou dans un laboratoire de biologie médicale. Elle peut également être effectuée dans un centre de vaccination public. Dans ce dernier cas, la prescription, la délivrance du vaccin et la vaccination s'effectuent sur place.

Rappelons que cette maladie est due au virus varicelle-zona (VZV pour varicella-zoster virus). Après une infection par la varicelle dans l'enfance, le virus peut rester « en sommeil ». Sous l'effet de l'âge, de la fatigue, d'une maladie ou même sans raison apparente, il peut se réactiver sous la forme d'un zona. Les personnes de plus de 50 ans sont les plus touchées.

Il est conseillé de consulter son médecin traitant pour confirmer le diagnostic de zona et adapter le traitement à son propre cas.

À SAVOIR

L'Assurance maladie recommande différentes mesures qui peuvent, si vous êtes atteint de Zona, soulager les symptômes et, en particulier, la douleur, telles que :

- prendre des douches ou des bains, 2 fois par jour, à l'eau tiède et utiliser un savon surgras ;
- appliquer, si possible, des pansements simples sur les lésions du zona.

* Il est pris en charge aussi par les mutuelles et peut également être remboursé à 100% dans certains établissements de santé.

AU MENU : DES PLASTIQUES !

DEPUIS LE TEMPS QU'ON BOUFFE DU PÉTROLE¹, ON A, ENFIN, FINI PAR S'EN INQUIÉTER !

Quelques éminents chercheurs se sont demandés d'où pouvaient bien venir leurs maux d'estomac.

Loupe la plus grossissante en main, ils ont commencé à chercher. Nos aliments et boissons semblaient bien normaux et l'air paraissait bien respirable. Pourtant le soupçon persistait. Alors, armés des instruments et des méthodes d'analyse les plus performants, ils ont fini par débusquer des particules de plastique, quasi invisibles, à peu près dans tout ce qui nous entoure et, particulièrement, dans les emballages et bouteilles plastiques qui, directement ou indirectement, polluent ce que nous mangeons et buvons.

Et le menu est riche : polyéthylène, polychlorure, polytéréphtalate, polypropylène, polystyrène, polycarbonate, sans compter les variantes de densité. Ça fait envie !!!

Et côté sommelier ? Effarement, l'eau de toute provenance est aussi polluée ! L'eau de source comme celle du robinet. L'eau en bouteille contient 20 fois plus de plastique que celle du robinet.



La liste des aliments contaminés est impressionnante :

- Poissons, crustacés : crabes, crevettes,...
- Fruits de mer : huîtres, palourdes, moules,...
- Viande : bœuf, porc, poulet,...
- Boissons : Thé, bière, vin blanc, lait, sodas, boissons énergisantes,...
- Fruits : pommes, poires,...
- Légumes : salade, brocolis, carottes,...
- Céréales : riz, blé,...

On a constaté que, aussi bien pour les liquides que pour les aliments solides, la contamination par les microplastiques provient, le plus souvent, de leurs emballages. Des études indiqueraient que, dans les sociétés modernes, nous ingérons chaque semaine 5 grammes de plastique soit l'équivalent du volume d'une carte de crédit.

Mais, alors, que nous reste-t-il à manger ou à boire sans danger !

L'interrogation est pertinente. Malgré le manque actuel de données sur les conséquences de ce phénomène en termes d'accident de santé ou de maladie, on a pu mettre en évidence une certaine toxicité pouvant atteindre, notamment, les systèmes respiratoires, nerveux et digestif avec, comme effets probables, une augmentation des AVC et de certaines maladies cancéreuses.

Il n'y a probablement pas de solution radicale, à très court terme, pour se protéger de cette pollution engendrée par cette invasion gigantesque de plastiques divers (37,5 millions de tonnes d'emballage sont fabriqués chaque année dans le monde).

Cependant on peut en diminuer sensiblement l'impact. D'abord en modifiant autant que possible quelques pratiques individuelles :

- éviter l'achat de produits emballés,
- ne pas laisser de nourriture dans des récipients plastiques,
- ne pas chauffer au micro-onde des produits en contenant plastique.

Ensuite sur un plan collectif et industriel, en généralisant l'adoption du verre partout où l'on peut le substituer aux emballages plastiques.

Point de vue pas du tout scientifique, faut-il vraiment s'inquiéter ? Depuis environ 75 ans que le plastique envahit notre vie, nous survivons plutôt bien. Nous serions nous adaptés comme les insectes face aux insecticides ? L'avenir nous le dira !

Et remarque très discutabile ! (ou humour très discutabile??)

Oubli ou volonté de ne pas nous désespérer totalement, les éminents chercheurs ne font état d'aucune pollution plastique ni dans le vin rouge ni dans le rhum !

De là à s'en nourrir exclusivement pour assurer notre salut...

... En tout cas, les historiens l'ont démontré, jusqu'au milieu du 19^e siècle l'eau causait plus de morts que le vin.

¹ 95% des polymères qui servent à la fabrication des différents plastiques proviennent du pétrole.

« C'EST PAS VERSAILLES ICI ! ¹ »

LES ÉMISSIONS DE CO2 DES JETS PRIVÉS ONT BONDI DE 46 % EN QUATRE ANS

Avez-vous pensé à éteindre la lumière en quittant la pièce, à baisser votre chauffage pendant votre absence, à débrancher votre ordinateur ou votre téléviseur le soir...? Bravo ! Comme une majorité de citoyens vous vous sentez concernés par les conséquences du réchauffement climatique et essayez, du mieux possible, d'adopter les bonnes pratiques. Elles sont, d'ailleurs, allégrement expliquées par les médias et influenceurs cathodiques de tout poil, censés, au nom du « C'est pas Versailles ici ¹ » à nous inciter à consommer moins ! Conseils d'autant plus avisés que c'est vous, au bout du compte, qui payez la « fracture énergétique »...

... Mais sachez que si vous êtes partis en week-end avec votre avion privé (rêve, fantôme, utopie ?) cela ne sert pas à grand-chose !

En effet, selon une étude parue en novembre dernier dans la revue scientifique « Communications Earth and Environment », sur la base de travaux réalisés par les Universités de Linnaeus, en Suède et de Sciences appliquées de Munich, les émissions de CO2 de ces vols privés sont de plus en plus massives et interrogent sur les priorités fixées dans la lutte contre le réchauffement climatique (toutefois, vous faites quand même bien d'éteindre la lumière).

Selon leurs travaux, sur la période 2019-2023,

ces émissions auraient augmenté de 46 % pour atteindre 15,6 millions de tonnes en 2023 !! Vous êtes énervés? Rassurez-vous, ce n'est pas fini !

Les chercheurs ont interrogé la plateforme de suivi des vols (ADS-B Exchange) et compilé l'activité de 25 993 avions privés et de leurs 18 655 000 sorties sur cette période. 72 modèles d'appareils ont été recensés. Il en ressort qu'une grande partie des déplacements est liée au loisir, avec un pic de départs le vendredi soir et de retours le dimanche (week-ends à Nice ou Ibiza ?), ainsi qu'une plus grande activité l'été. Les événements internationaux ont aussi un fort impact à ce niveau. La Coupe du monde de football qui, en 2022, s'est jouée au Qatar, en est un triste exemple.

Pire, et comme dirait (à peu près) Beaumarchais, hâtons-nous d'en rire avant que d'en pleurer, 644 avions privés, qui ont produit 4 800 tonnes de CO2, ont été mobilisés pour... la COP28 (conférence pour le climat) qui s'est tenue à Dubaï.

Près de la moitié (47 %) de ces vols ont parcouru une distance inférieure à 500 kilomètres. Par exemple, en 2023, du Texas à la Californie, Elon Musk a réalisé « l'exploit » d'effectuer 441 vols avec ses jets privés, soit plus d'un voyage par jour. Si, en moyenne, ils ont duré 2h30, certains n'ont atteint

qu'une quinzaine de minutes, le temps de relier deux aéroports distant de 16 km.

0,003 % (les plus fortunés) de la population mondiale détiennent cette flotte d'avions privés. Leur patrimoine avoisine, en moyenne, 114 millions d'euros. Pour autant, leur argent ne les autorise pas à rendre invivable notre demeure commune qu'est la planète. Nous ne pouvons plus ignorer ces dérives exponentielles qui les voient produire, chaque année, plus de CO2 qu'un pays comme la Slovaquie ou la Lituanie.

Il faut absolument changer le regard porté sur ce type de comportement irresponsable même si, pour certains, il est ringard, voire asocial, de le dénoncer. Souvenons-nous de l'évocation du « char à voile », faite à un journaliste qui interrogeait l'entraîneur d'une équipe française de football sur ses déplacements en avion alors qu'ils pouvaient être faits en TGV.

Face aux enjeux environnementaux et aux conséquences du réchauffement climatique, si nous sommes

tous responsables, comme aurait pu dire Georges Orwell, certains le sont, quand même, plus que d'autres.

Exiger, si ce n'est leur interdiction, au moins une diminution drastique de ce genre d'abus, les sanctionner financièrement, ce n'est pas de la démagogie.

C'est respecter les efforts que font des millions de gens, des entreprises, pour changer leur comportement et répondre aux défis climatiques.

Il n'y a qu'une solution pour ramener à la raison ceux que nous dénonçons dans cet article. Comme il serait illusoire de faire appel à leur cœur (inexistant), à leur cerveau (annihilé par la recherche du profit), il convient d'atteindre ce qui leur sert « d'organe » principal, leur portefeuille.

¹ Nous avons volontairement conservé la forme négative approximative employée dans la publicité citée en référence.

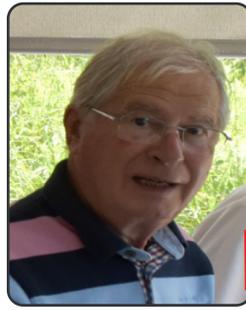




FRANCIS FIEVEZ

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris, le décès, dans sa 78^e année, de Francis Fievez. Notre ami Francis était un militant combattif et attachant. Dès son entrée aux PTT, en 1970, il adhère à FO. Il devient, dans les années 90 et jusqu'à sa retraite en 2002, le responsable FO de la DOT de Lens. Francis poursuivra son parcours de militant chez les retraités. Jusqu'en 2023, il sera membre de la commission nationale des retraités et de la CE Nationale de la Fédération FO Com.

Le 21 mai 2024, au cours d'une réunion amicale, c'est avec beaucoup d'émotion, que Francis avait reçu des mains de notre Secrétaire Générale, Christine Besseyre, la médaille d'honneur Force Ouvrière. Christine avait tenu à saluer personnellement l'homme, son engagement militant et son dévouement. Même si la maladie l'empêchait de poursuivre son mandat national, nous gardons de Francis le souvenir d'un membre actif, empreint des valeurs de fraternité, de convivialité et de solidarité.



JEAN MARTINEAU

C'est avec beaucoup d'affliction que nous avons appris, le décès de Jean Martineau dans sa 88^e année. Ancien membre de la commission nationale des retraités, il fut, dans les années 80, Secrétaire Fédéral Départemental des Deux Sèvres (79).

Jean était un militant dévoué et engagé.

Que ce soit sur le plan syndical, social (Mutuelle Générale, CPAM des Deux Sèvres) ou associatif (Président de la Coop PTT de Niort,), il était apprécié pour ses qualités humaines. Sa sympathie était connue de tous ceux qui l'ont côtoyé. Combattif dans la défense des droits des personnels, il aimait à faire partager ses valeurs de fraternité et de convivialité.

Merci à toi Jean pour ta présence, ta gentillesse et ta détermination à porter haut et fort les valeurs de solidarité et de fraternité de Force Ouvrière.



JEAN-BERNARD FOURGASSIE

Nous avons appris avec tristesse le décès, dans sa 81^{ème} année, de Jean Bernard Fourgassie. Militant à la Fédération dans les années 1990, Jean Bernard fut, jusqu'à son départ à la retraite, membre du bureau Fédéral et de la CE Nationale de la Fédération (FO PTT à l'époque).

Au cours de ses mandats syndicaux, il s'attacha à préserver et défendre au mieux les intérêts des personnels de La Poste et des Télécoms, notamment lors de la réforme Quilès de 1990 et pendant la mise en place des classifications de 1992.

Au revoir, Jean-Bernard, merci pour tout ce que tu nous as apporté.

HOMMAGE AUX MILITANTS DISPARUS

- ✦ M Patrice REMY (Ain)
- ✦ M Félix FRANCOIS (Alpes Maritimes)
- ✦ M Didier REITH (Alpes Maritimes)
- ✦ M Claude CHARLES (Aube)
- ✦ Mme Jacqueline JEANSOU (Aude)
- ✦ M Jacques RENOUX (Charente Maritime)
- ✦ M Serge NOIZAT (Creuse)
- ✦ Mme Béatrice BOCQUET (Dordogne)
- ✦ M Henri RONDOT (Doubs)
- ✦ M Roland MARET (Drôme)
- ✦ Mme Aimée ZANUTTO (Haute Garonne)
- ✦ M Marcel CONSTANTIN (Gironde)
- ✦ M Philippe SUTRA (Gironde)
- ✦ M Christian TASTET (Gironde)
- ✦ M Roger REBUFFAT (Hérault)
- ✦ M Roland ASSELIN (Loiret)
- ✦ M Gilbert MAUILLON (Loiret)
- ✦ M Gilbert CANDOLFI (Loiret)
- ✦ M Francis BESSACHI (Lot et Garonne)
- ✦ M Roger AMOUROUX (Lozère)
- ✦ Mme Viviane TOUSSAINT (Meurthe et Moselle)
- ✦ M Guy BIJU (Morbihan)
- ✦ M Jean Jacques THOMAS (Moselle)
- ✦ M Abdelillah BELEFKIH (Nord)
- ✦ M Emile CATTEBEKE (Nord)
- ✦ M Michel DORGE (Nord)
- ✦ Mlle Thérèse DYCKE (Nord)
- ✦ M Guy PLOUVIER (Nord)
- ✦ Mme Michelle TOUZARD (Pas de Calais)
- ✦ M Pierre TAUZIN (Pyrénées Atlantiques)
- ✦ M Guy FRACH (Haut Rhin)
- ✦ Mme Françoise GRANDJEAN (Haut Rhin)
- ✦ Mme Françoise ZIMMERMANN (Haut Rhin)
- ✦ Mme Jeannine POGGIA (Saône et Loire)
- ✦ M Jean Paul GADEN (Savoie)
- ✦ M Michel BILLARD (Paris)
- ✦ M René MASGONTY (Paris)
- ✦ M Jean René THIBAUD (Essonne)

À LEURS FAMILLES ET À LEURS PROCHES, NOUS PRÉSENTONS NOS SINCÈRES
CONDOLÉANCES ET LES ASSURONS DE NOTRE SYMPATHIE ATTRISTÉE.